

CTM

7 novembre 2018

Propos liminaires

Solidaires
Finances
Publiques

Solidaires
DOUANES

Solidaires
CCRF & SCL

Solidaires
Sud
INSEE

Sud Centrale
Solidaires

Solidaires
I.D.D.

Solidaires finances

Un Budget 2019 aux conséquences dévastatrices !



Ce CTM Budgétaire dit technique s'ouvre en l'absence remarquée des ministres et alors que le débat parlementaire sur le projet de loi de finances 2019 est largement entamé. Nous ne doutons pas que vous retranscrirez fidèlement, madame la présidente, la teneur de nos propos. Mais nous aurions de loin préféré les adresser

directement à nos ministres de tutelle.

Certes, nous avons eu l'occasion de les rencontrer, de manière informelle, durant ces dernières semaines, mais sans qu'aucun engagement ne soit formalisé au travers, notamment d'un procès verbal ou d'un relevé de discussion. D'agréables ou pas d'ailleurs discussions sans concrétisation.

À titre d'exemple parmi d'autres, Ainsi début septembre il avait été convenu d'organiser une réunion quadripartite sur la question des enquêtrices ; Or à ce jour nos différents courriers n'ont reçu aucune réponse. Comme nous attendons toujours la réponse concernant la sphère INSEE sur la demande d'expertise demandée par le CHSCT de Moselle sur les conditions de restauration et de stationnement à l'ancienne gare jugée légitime par l'inspection du travail et dont la direction de l'INSEE semble n'avoir que faire !

Tout comme nous sommes toujours en attente de décisions concernant l'amiante et le tripode ?

Des concrétisations, le dernier comité interministériel de la transformation publique datant d'un peu plus d'une semaine, en regorge.

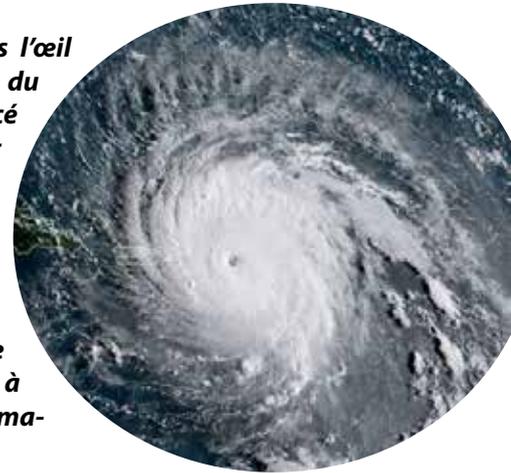
Il est venu mettre fin à un insoutenable suspense autour des préconisations du programme action publique 2022 et de son désormais fameux comité CAP 22. Son rapport n'a jamais été officiellement diffusé. Pourtant ses recommandations fondent en très grande partie les orientations annoncées par le premier ministre le 29 octobre.

Elles viennent confirmer l'objectif central de la manœuvre, à savoir trouver tous les moyens de supprimer 120 000 emplois de fonctionnaires sur le quinquennat, dont 50 000 dans la Fonction publique d'État. La prétendue revue des missions apparaît ici comme un alibi plutôt qu'une véritable réflexion qui partirait des besoins à satisfaire. Partant de là, nos craintes légitimes sur l'avenir des ministères économiques et financiers sont confirmées.

Le projet de budget 2019 nous fait entrer dans une ère dévastatrice qui n'épargnera aucune administration, aucune structure, aucun agent.

7 novembre 2018

Les premiers concernés à pénétrer dans l'œil du cyclone sont ceux des DIRECCTE et du pôle 3E. Le manière dont a été annoncé cette destruction massive de missions et d'emplois est exemplaire de la méthode employée qui n'a rien à envier à celle des patrons voyous. Pour le coup, le gouvernement semble prêt à mettre la main à la poche pour accompagner les personnels, oui, mais vers la sortie. **Solidaires** ne se résignera pas à simplement participer à l'amélioration des dispositifs existant en matière de mobilité.



Nous attendons d'avoir en main les éléments concrets annoncés pour juger, mais nous exigeons d'ores-et-déjà que les personnels concernés conservent, d'une manière ou d'une autre, leur rattachement aux MEFs. Ils doivent pouvoir continuer de bénéficier des dispositifs ministériels d'action et de protection sociales y compris si leur reclassement intervient en dehors de cette sphère.

En outre se pose la problématique de l'IMT. Outre le niveau exorbitant du taux de prélèvement de cotisations sociales que subit cette indemnité, le bénéfice des droits à pension qu'elle génère n'est plus acquis dès lors que l'agent qui la perçoit n'est plus en activité dans les MEFs à la date de liquidation des droits. Nous avons interpellé à maintes reprises le ministre en charge lors de la précédente mandature, sans qu'aucune suite ne soit donnée. Nous réitérons ici et solennellement cette demande de modification que nous vous demandons de transmettre sans délai au ministre actuel. Une modification des règles doit en effet faire l'objet d'une insertion dans le projet de loi de finances 2019.

Ce projet de loi de finances justement marque un nouveau recul des moyens humains et budgétaires dont vont bénéficier les MEFs et ses administrations. Avec 2 227 emplois supprimés, les MEFs supportent le plus gros volume des suppressions dans la fonction publique d'Etat. En pourcentage, nos ministères contribuent à hauteur de 65,58 % à l'effort demandé par le gouvernement.

C'est proprement hallucinant quand on sait à quel point les missions de contrôle et de régulation économique et financière répondent à des besoins et à des attentes de l'ensemble de la collectivité nationale. Cet effort continu depuis des années se fait à l'évidence au profit des missions considérées comme pleinement régaliennes : défense, police, justice... Et aussi les services du premier ministre qui enregistre la création de 182 emplois au titre du PLF 2019. Anecdote, mais significatif du sens donné à ce deuxième PLF du quinquennat. Notre propos n'est bien sûr pas de nier les besoins des ministères bénéficiaires (sauf peut-être en ce qui concerne les services du premier ministre).

Concernant les budgets, ils chutent de 125 835 926 euros (- 3%) en autorisation d'engagement et de 15 674 420 euros en crédits de paiement. La question qui se pose et que nous vous posons réside dans l'avenir du financement des politiques ministérielles, de l'action sociale, des conditions de travail, de l'amiante, de la formation professionnelle, de l'égalité professionnelle, du handicap... et au-delà, dans l'avenir même des MEFs, de leurs missions, de leurs structures, de leurs agents.

L'objectif budgétaire du programme action publique 2022 est d'économiser 60 milliards d'euros au moins sur le budget de l'Etat. 60 milliards c'est justement le montant des cadeaux offerts aux patrons au travers du CICE. Le corollaire de cette visée purement comptable et dogmatique : la destruction méthodique des services publics et du principe même du service public au service de l'intérêt général, des emplois publics, de la fonction publique.

Missions sacrifiées, externalisées ou privatisées, suppressions massives d'emplois (28 915 dans les 3 prochaines années en appliquant une simple règle de 3), vies personnelles et professionnelles balayées, perspectives et évolutions de carrière totalement bouchées pour une très large partie des personnels, chute drastique du pouvoir d'achat, rémunération à la tête du client, mobilités géographiques et fonctionnelles contraintes..

Voici le sombre destin auxquels vous allez confronter des milliers de femmes et d'hommes qui n'ont commis d'autres fautes ou crimes que de vouloir servir l'intérêt général, dans un cadre statutaire protecteur certes pour eux, mais aussi et surtout pour l'ensemble des citoyennes et des citoyens.

Les décideurs publics que vous servez ont décidé d'abîmer un bel idéal, de déconstruire les mailles de la solidarité et de la cohésion sociale au profit de l'individualisme forcené et surtout des plus puissants parmi la population et les entreprises qu'il est désormais prévu de protéger des contrôles qui sont pourtant nécessaires pour éviter aux plus faibles, aux plus honnêtes, aux plus civiques, aux plus vertueux de subir les effets des distorsion de concurrence que génèrent toutes les fraudes et tous les abus.

Cette destruction organisée va au-delà des services publics et de ceux des MEFs, puisque c'est aussi la protection sociale dans son ensemble qui est mise en danger par les politiques fiscales et sociales de l'exécutif. En outre, ces politiques fiscales, qui évoluent à la petite semaine entame de manière inédite un des ciments de notre république sociale et laïque et de notre démocratie, le consentement à l'impôt.



Il ne nous vous aura pas échappé que depuis 2017 les prix à la consommation, les prix de l'énergie, les montants des loyers sont repartis à la hausse sans aucune compensation salariale ; Pire le gouvernement s'entête à maintenir gelé le point d'indice des fonctionnaires et à bloquer les possibilités de promotion Comment s'étonner alors de réactions fortes suite à la nouvelle hausse des prix du carburant qui plus est à l'entrée de l'Hiver ?

Cette destruction s'habille des oripeaux du pragmatisme : revue des missions et nouveau contrat social pour les fonctionnaires. Le secrétaire d'État à la Fonction publique se prendrait-il pour Rousseau ?

De revue des missions il n'existe que la recherche effrénée de celles que l'État pourrait abandonner, externaliser et privatiser. En fait de contrat, il n'existe qu'un dogme qui vise à détruire la fonction publique, à dénigrer les fonctionnaires à les précariser, à les chasser et à les remplacer par des personnes plus avides de leurs carrières que de l'intérêt général ou tail-lables et corvéables à merci. Selon les pouvoirs publics, ce sont 1 milliard d'euros (200 euros par fonctionnaires) qui seront consacrés cette année 2019 à l'amélioration de la situation de agents publics, autour de diverses mesures dont aucune ne constitue une mesure d'ordre général (chaque fonctionnaire ne touchera pas 200 euros de plus en 2019).

En outre, ce milliard est en large partie auto-financé. Ramené aux cadeaux (CICE, Suppression de l'ISF, flat tax sur les dividendes..) offerts aux plus riches, ce milliard est au mieux une aumône, au pire une insulte.



Pour parachever son entreprise de démolition, le gouvernement a décidé de s'en prendre aussi à la démocratie sociale c'est à dire aux organisations représentatives des personnels, aux syndicats. Nous ne nous étendrons pas ici sur ce sujet. Nous vous renvoyons à la lecture de « très belle » plaquette publiée par la DGAFP sur « l'engagement syndical » : édifiante !

Concernant la concertation sociale, le secrétariat général est loin d'être exemplaire. Nous nous interrogeons sur votre décision madame Braun-Lemaire dont nous avons pris connaissance lors du dernier CHSCT d'administration Centrale, au prétexte de réorganiser l'état-major (voilà un terme bien militaire) du SG par le renforcement du cabinet autour du secrétariat général qui verra lui ses effectifs augmentés mais tout cela sans aucune informations /discussions préalables, ni avec les organisations syndicales d'administration centrale ni avec les fédérations pourtant concernées au premier chef par la mise en place des politiques ministérielles et l'organisation de ce que vous persistez à appeler dialogue social mais qui est bien mal traité Qui sera à la tête de cette structure ? un jeune énarque sans connaissance du ministère ? un contractuel... ? Est ce à dire que désormais le secrétaire général, vous en l'occurrence, ne serez plus l'interlocutrice des fédérations... ? Ce serait alors un retour en arrière et la remise en cause aux arguments développés lors de la fusion SG/ DPAEP,

Solidaires Finances n'abdiquera pas face aux attaques que subissent les services publics et leurs personnels, les MEFs et leurs personnels. Nous mènerons le combat en tous lieux et par tous les moyens et nous ne laisserons pas enfermer dans la cogestion malsaine que veulent instaurer les pouvoirs publics. Résistez avec nous, car vous êtes, mesdames et messieurs, vous aussi pleinement concernés.

Enfin, selon Eurostat, la différence de salaire entre les femmes et les hommes en France est de 15,2 % en rapportant ce taux au nombre de jours ouvrés, les femmes travaillent gratuitement depuis hier 15 h35. A ce rythme l'égalité ne sera atteinte au mieux qu'en 2168. Ne devrions-nous, donc pas en conséquence envisager que l'ensemble des femmes ici présentes dans cette enceinte quittent la séance et par solidarité que les hommes en fassent de même ! Cela aurait du sens à l'heure ou la fonction publique planche ainsi que le ministère sur un nouveau plan égalité femme/hommes,

Cela aurait plus de sens pour Solidaires Finances que d'introduire dans l'observatoire interne une série de questions sexistes, après les bévues, de l'IGPDE sur l'émotivité des femmes dans les stages de management ou encore la vidéo du sircom sur la mobilité persistant à caricaturer les femmes dans des poncifs dégradants, Certes la communication est importante mais le message à délivrer l'est encore plus et ceci est de votre responsabilité !

